

## La Ville de Marines recrute des agents recenseurs

### *Campagne de recensement de la population 2024*

Dans le cadre de la campagne de recensement de la population qui se tiendra à partir du 18 janvier au 24 février 2024, la ville recrute des **agents recenseurs**.

Sous l'autorité du coordonnateur communal, les agents recenseurs procèdent à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants.

#### Les missions des agents recenseurs seront les suivantes :

- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la commune,
- Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée
- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières au coordonnateur

Plus précisément, le calendrier et les tâches à réaliser seront les suivants :

- Début janvier : suivi des 2 demi-journées de formation obligatoires, et repérage des adresses à recenser entre les deux séances de formation
- Du 3<sup>ème</sup> jeudi de janvier jusqu'à la fin de l'opération : réalisation de la collecte
  - se former aux concepts et aux règles du recensement- formation obligatoire sur les 15 premiers jours de janvier
  - effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur,
  - déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet,
  - suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet,
  - pour les réponses papier, récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis,
  - relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les détails impartis,
  - rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine,
  - restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

#### Profil recherché :

- Bonnes capacités relationnelles
- Esprit d'initiative et sens des responsabilités
- Dynamique, tenace et motivé

- Être capable d'organiser son planning professionnel
- Faire preuve de neutralité, moralité et de discrétion (respect de la confidentialité dans le cadre de la collecte de données individuelles)
- Courtoisie et bonne présentation indispensables
- Forte disponibilité : la durée de la collecte étant limitée dans le temps, l'agent devra être disponible en journée, et en soirée, du lundi au samedi, il ne pourra pas prendre de congés pendant cette période.
- Emploi ouvert aux actifs, aux non actifs, aux retraités et étudiants.

*Ne peuvent être agents recenseurs : Les personnes en congé parental, les personnes travaillant dans l'une des 3 fonctions publiques à temps partiel, les personnes en Cessation Progressive d'Activité, les personnes en congé de fin d'activité, les préretraités ARPE, les préretraités en préretraite progressive.*

### **Rémunération :**

Rémunération forfaitaire de 800 Euros + part variable 100 Euros max. en fonction du taux de retours des questionnaires.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à : [responsable.proximite@mairie-marines.org](mailto:responsable.proximite@mairie-marines.org)